

ANNEXE N°3 - RECAPITULATIF DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

L'ensemble des justificatifs doivent être transmis via les **formulaires dématérialisés** accessible depuis le lien : <http://www.ac-lyon.fr/dsden42/cid157686/mouvement-des-enseignants-du-1er-degre-2021-de-la-loire.html>

Récapitulatif :

Au titre du handicap

- Je suis détenteur d'une reconnaissance de ma qualité de travailleur handicapé
- Handicap du conjoint
- Handicap d'un enfant

Veillez joindre une copie des pièces justifiant votre demande : reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. Dans le cas où le justificatif est en cours de renouvellement auprès de la MDPH, vous joindrez un document de la MDPH en attestant.

Au titre du rapprochement de conjoint

Veillez joindre :

- une copie d'écran de la distance calculée par Mappy entre la résidence professionnelle du conjoint et votre lieu d'affectation actuel (distance la plus courte, excluant les péages)
- une copie du contrat de travail de votre conjoint

Au titre de l'autorité parentale conjointe

Veillez joindre :

- tous les documents (jugements) attestant du partage de l'autorité parentale et de la résidence de l'autre parent
- une copie d'écran de la distance calculée par « Mappy » entre la résidence de l'autre parent et votre lieu d'affectation actuel. (distance la plus courte, excluant les péages)

Au titre de la situation de parent isolé

Veillez joindre tous les documents attestant de votre situation familiale ainsi qu'un courrier indiquant comment les vœux formulés contribueront à l'amélioration des conditions de vie de l'enfant.